

Image not found or type unknown



Conduite Supervisée, sanction si non respect d'une des conditions

Par **broumbroum63**, le **10/05/2013** à **17:00**

Bonjour a tous,

Je suis actuellement en conduite supervisée mais je suis face a une difficulté, en effet suivant la "loi" je n'ai le droit de conduire uniquement avec des conducteurs ayant plus de 5ans de permis, mais voila, je n'ai pas la possibilité tant que ça de conduire avec mes parents car je réside avec mon copain par rapport a mes études. Mais lui n'a que 2ans et demi de permis, nous avons donc pensé a faire cette conduite supervisée ensemble, malgré le défaut des 5ans de permis, que risque-t-on en cas de contrôle ?

merci a vous :)